

ANNEXE 4 : FICHES DE POSTE PAPEP

[Formateur aux usages du numérique \(FUN\)](#)

[Enseignant en école de site biculturel](#)

[Conseiller pédagogique généraliste](#)

[Conseiller pédagogique éducation physique](#)

[Conseiller pédagogique langues et cultures régionales](#)

[Conseiller pédagogique arts plastiques](#)

[Maître formateur formation continue – Accompagnement du plan français](#)

[Maître formateur formation continue – Accompagnement du plan mathématiques](#)

[Directeur d'école de 10 classes et plus](#)

[Directeur d'école réseau d'éducation prioritaire \(REP\)](#)

[Directeur d'école de site biculturel](#)

[Coordonnateur départemental de l'aide humaine](#)

[Coordonnateur service d'assistance pédagogique à domicile \(SAPAD\)](#)

[Enseignant en unité d'enseignement pour les élèves polyhandicapés](#)

[Enseignant en hôpital de jour](#)

[Enseignant en unité d'enseignement externalisée autisme \(UEMA\)](#)

[Référent pour la scolarisation des élèves handicapés 1^{er} degré](#)

[Professeur ressource troubles du neuro-développement \(TND\)](#)

[Enseignant au centre départemental de l'enfance \(CDE\)](#)

[Enseignant en milieu pénitentiaire](#)

[Coordonnateur en unité localisée pour l'inclusion scolaire du second degré \(ULCG\)](#)

[Enseignant en section d'enseignement général et professionnel adapté \(SEGPA\)](#)

FORMATEUR AUX USAGES DU NUMERIQUE « FUN »

DIPLOME REQUIS

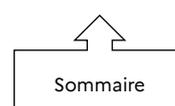
CAFIPMF ou en cours, spécialisation « Technologie et Ressources Educatives » ou « Enseignement et Numérique »

MISSIONS

- Impulser des projets pédagogiques intégrant l'utilisation des divers outils numériques dans le cadre des projets d'école ou d'établissement ou des projets départementaux ;
- Aider les équipes pédagogiques à les formaliser, à les mettre en œuvre et à en assurer le suivi et la valorisation. Ces projets participeront à la validation des compétences du référentiel national pour le numérique ;
- Conseiller les enseignants dans le choix de leurs ressources pédagogiques (logicielles ou en ligne) afin d'intégrer pleinement le numérique dans leurs situations d'apprentissage quotidiennes ;
- Intervenir dans la formation des enseignants dans le cadre du plan académique de formation, du programme départemental de formation continue, des animations pédagogiques et des ateliers numériques mis en place hors temps scolaire ;
- Renseigner les équipes sur les solutions techniques correspondant à leurs projets pédagogiques, les conseiller dans leur choix et aider à l'appropriation des outils ;
- Apporter un concours au suivi d'enseignants débutants, complétant les moyens déjà disponibles en circonscriptions.

COMPETENCES ATTENDUES

- Professeur des écoles titulaire depuis plus de 2 ans
- Possédant de bonnes qualités relationnelles
- Ouvert aux démarches partenariales et sachant se positionner comme représentant de l'Institution
- Apte à travailler en équipe
- Garant d'une veille technologique permanente
- Habitué à pratiquer une démarche de projet
- Aisance dans l'utilisation des outils numériques courants (ordinateurs, tablettes, TBI/VPI ...)
- Connaissance de ressources (logiciels, outils d'apprentissage en ligne, formations à distance, applications...) utilisées en classe ou en formation



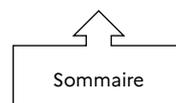
ENSEIGNANT EN ECOLE DE SITE BICULTUREL

DIPLOME REQUIS

Habilitation définitive en allemand et avis favorable de la commission d'habilitation

COMPETENCES ATTENDUES

- Posséder des compétences linguistiques en langue allemande correspondant à un niveau B2 en référence au CECRL
- Témoigner d'un intérêt réel pour la culture des pays de langue allemande, notamment pour les domaines touchant à la vie quotidienne des enfants allemands, la littérature de jeunesse, les productions cinématographiques et/ou télévisuelles pour la jeunesse
- Connaître les enjeux et le contenu du projet d'enseignement approfondi de l'allemand propre aux sites biculturels
- S'engager à travailler en équipe avec les collègues professeurs des écoles, les maîtres allemands et les assistants locuteurs natifs
- Mener les enseignements de l'allemand et les enseignements en allemand prévus par le projet biculturel
- Témoigner de connaissances touchant à l'évaluation des acquis des élèves, en lien avec le socle commun, au service des apprentissages de la langue vivante
- Faire preuve d'une maîtrise suffisante des TICE pour traiter du son et de l'image au service de l'enseignement de la langue vivante.



CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE

DIPLOME REQUIS

CAFIPEMF ou en cours, avec ou sans spécialisation

MISSIONS

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique généraliste contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

Accompagnement pédagogique des enseignants :

- accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'INSPE et les DEA
- accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels
- aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels
- accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau
- conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques

Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'INSPE
- participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique
- conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...)
- évaluation des actions de formation conduites

Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription
- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école
- participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales
- information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions
- participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission
- implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire
- à sa demande, représenter l'IEN dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution
- participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours

COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances
- Produire et mettre à disposition des documents
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...)
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques
- Etre capable de travailler au sein de différentes équipes
- Etre capable d'adaptabilité aux différentes situations

CONSEILLER PEDAGOGIQUE EDUCATION PHYSIQUE

DIPLOME REQUIS

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation éducation physique et sportive

MISSIONS

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique spécialisation EPS contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

Accompagnement pédagogique des enseignants :

- accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'INSPE et les DEA
- accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels
- aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels
- accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau
- conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques

Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'INSPE
- participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique
- conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...)
- évaluation des actions de formation conduites

Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription
- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école
- participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales
- information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions
- participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission
- implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire
- à sa demande, représenter l'IEN dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution
- participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours

Propres à la spécialisation :

- Aider à la mise en œuvre et au respect des textes officiels, et plus particulièrement dans le domaine de l'EPS, de l'hygiène et de la sécurité
- Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein des commissions départementales
- Visites de sécurité dans les écoles
- Aide à la conception et mise en œuvre des PPMS
- Gestion du dossier hygiène et sécurité au travail
- Gestion des dossiers classes de découvertes, sorties scolaires
- Accompagnement des actions USEP
- Gestion des plannings d'installations sportives et réunions qui en découlent
- Organisation de formations en vue d'agrément (natation, cyclisme...)

... / ...

COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances
- Produire et mettre à disposition des documents
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...)
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations règlementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques
- Etre capable de travailler au sein de différentes équipes
- Etre capable d'adaptabilité aux différentes situations

CONSEILLER PEDAGOGIQUE LANGUES ET CULTURES REGIONALES

Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation langues vivantes

Missions et périmètres d'intervention

Suivi des projets d'enseignement des langues vivantes :

- Visite de classe ;
- Suivi de projets ;
- Participations aux réunions pédagogiques ;
- Suivi des enseignants ;
- Suivi des intervenants en langue vivante ;
- Suivi des assistants en langue vivante.

Périmètre : circonscription

Mise en œuvre du plan de formation continue :

- Elaboration du plan de formation ;
- Conception de stages de formation ;
- Mise en œuvre de sessions de formation.

Périmètre : département

Lien avec les partenaires au sein de la Grande Région :

- Coordination des actions ;
- Elaboration d'outils pédagogiques.

Périmètre : Grande Région

CONSEILLER PEDAGOGIQUE ARTS PLASTIQUES

DIPLOME REQUIS

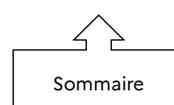
CAFIPEMF ou en cours, spécialisation arts plastiques

MISSIONS

- Assister les IEN et les équipes de circonscription, accompagner et impulser la mise en œuvre de l'EAC et des enseignements artistiques
- Assurer le suivi des dossiers confiés par les IEN dans le cadre des priorités nationales et académiques
- Former, accompagner, conseiller et évaluer :
 - participer à la formation et à l'évaluation des Enseignants Fonctionnaires Stagiaires
 - accompagner les enseignants entrant dans le métier
 - accompagner et suivre les enseignants dans la pratique des arts plastiques et de la mise en œuvre du PEAC
 - participer activement à la formation continue des titulaires
 - concevoir, organiser et conduire des actions de formations (animations pédagogiques, stages...), en arts plastiques, en EAC et dans les autres domaines
 - suivre, évaluer et former les intervenants extérieurs
- Impulser et participer à l'élaboration, la réalisation, le suivi et l'évaluation de projets culturels et artistiques avec ou sans intervenant ou partenaire
- Produire des documents pédagogiques
- Coordonner des actions ou projets relevant des PEAC, des liaisons inter degré...
- Mettre en œuvre des partenariats
- Participer aux réflexions, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions des politiques culturelles des collectivités
- Co-construire, valider, suivre des actions de médiations mises en place par les structures culturelles à destination des publics scolaires
- Participer à des groupes de travail
- Participer à diverses commissions

COMPETENCES ATTENDUES

- Maîtriser les programmes de l'école, connaître les processus didactiques efficaces
- Actualiser et enrichir régulièrement ses connaissances dans le domaine de la pédagogie et de la didactique des disciplines enseignées dans le 1^{er} degré et plus particulièrement en arts plastiques
- Savoir prendre du recul par rapport aux pratiques individuelles pour donner du sens aux actions des équipes pédagogiques dans le cadre des missions de l'école
- Etre en mesure d'articuler savoirs théoriques et pratique professionnelle
- Savoir analyser les démarches d'enseignement
- Etre capable de travailler en équipe dans le cadre institutionnel
- Savoir rendre compte et communiquer
- Disposer de bonnes capacités d'écoute
- Posséder une bonne compréhension de l'intérêt général qui guide l'action quotidienne
- Savoir adopter une posture de conseiller conjuguant professionnalisme, sens de la mission et éthique professionnelle
- Savoir élaborer et construire des projets, notamment partenariaux
- Etre dynamique, mobile (déplacements autonomes réguliers)
- Etre structuré et organisé
- Maîtriser l'outil informatique



MAITRE FORMATEUR FORMATION CONTINUE

Accompagnement du plan français

DIPLOME REQUIS

CAFIPEMF ou en cours

Implantation du poste :

Le professeur des écoles maître formateur - formation continue français reste rattaché administrativement à son école d'exercice. Il bénéficie d'une décharge de service de 50 % pour intervenir en formation continue pour accompagner des constellations dans le cadre du plan français, en appui des équipes de circonscription des bassins de Metz, Boulay et Saint-Avold.

MISSIONS

Sur son temps de décharge de service, le professeur des écoles maître formateur - formation continue exerce sous l'autorité fonctionnelle des IEN chargés du plan français et des IEN des circonscriptions concernées.

1/ Contribuer à l'analyse des besoins locaux de formation et à leur prise en charge :

- Contribuer à l'analyse des évaluations nationales et des évaluations internationales pour définir les besoins de formation
- Organiser le tableau de bord des constellations en lien avec les CPC et le CPD français
- Mettre en place les aides, les accompagnements individuels ou collectifs d'enseignants et les formations nécessaires pour faire évoluer les pratiques professionnelles
- Contribuer aux groupes de travail départementaux
- Rendre compte des actions de formation mises en œuvre et de leur impact sur les pratiques professionnelles des enseignants

2/ Compléter sa propre formation et suivre les actions de formation dispensées au niveau départemental, académique et national. Ce faisant, apporter les compléments en didactique et en pédagogie **pour faire évoluer les pratiques des enseignants vers plus d'efficacité.**

COMPETENCES ATTENDUES

- Expertise théorique en didactique du français et en pédagogie ;
- Aptitude pour le travail d'équipe et l'animation de groupes restreints ;
- Capacité à concevoir, animer et évaluer des actions de formation en déclinant les orientations nationales et académiques au regard des besoins locaux ;
- Aptitude à identifier les besoins spécifiques des enseignants et à adapter l'accompagnement ;
- Maîtrise des outils numériques et capacités de communication.

Particularité : les actions de formation et d'accompagnement peuvent avoir lieu après la classe et le mercredi matin.

MAITRE FORMATEUR FORMATION CONTINUE

Accompagnement du plan mathématiques

DIPLOME REQUIS

CAFIPEMF ou en cours

Implantation du poste :

Le professeur des écoles maître formateur - formation continue mathématiques reste rattaché administrativement à son école d'exercice. Il bénéficie d'une décharge de service de 50 % pour intervenir en formation continue pour accompagner des constellations dans le cadre du plan français, en appui des équipes de circonscription des bassins de Metz, Boulay et Saint-Avold.

MISSIONS

Sur son temps de décharge de service, le professeur des écoles maître formateur - formation continue exerce sous l'autorité fonctionnelle des IEN chargés du plan mathématiques et des IEN des circonscriptions concernées.

1/ Contribuer à l'analyse des besoins locaux de formation et à leur prise en charge :

- Contribuer à l'analyse des évaluations nationales et des évaluations internationales pour définir les besoins de formation ;
- Organiser le tableau de bord des constellations en lien avec les CPC et le CPD mathématiques ;
- Mettre en place les aides, les accompagnements individuels ou collectifs d'enseignants et les formations nécessaires pour faire évoluer les pratiques professionnelles ;
- Contribuer aux groupes de travail départementaux ;
- Rendre compte des actions de formation mises en œuvre et de leur impact sur les pratiques professionnelles des enseignants.

2/ Compléter sa propre formation et suivre les actions de formation dispensées au niveau départemental, académique et national. Ce faisant, apporter les compléments en didactique et en pédagogie **pour faire évoluer les pratiques des enseignants vers plus d'efficacité.**

COMPETENCES ATTENDUES

- Expertise théorique en didactique des mathématiques et en pédagogie ;
- Aptitude pour le travail d'équipe et l'animation de groupes restreints ;
- Capacité à concevoir, animer et évaluer des actions de formation en déclinant les orientations nationales et académiques au regard des besoins locaux ;
- Aptitude à identifier les besoins spécifiques des enseignants et à adapter l'accompagnement ;
- Maîtrise des outils numériques et capacités de communication.

Particularité : les actions de formation et d'accompagnement peuvent avoir lieu après la classe et le mercredi matin.

DIRECTEUR D'ÉCOLE DE 10 CLASSES ET PLUS

PRE-REQUIS

Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Une expérience préalable de direction est vivement souhaitée.

CADRE GENERAL

Sous l'autorité de l'EN, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er/2ème degrés en animant, si nécessaire, des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège, contribuant ainsi à la mise en œuvre opérationnelle du socle commun et des programmes.

Il propose et participe à la concrétisation de projets, d'actions relevant du projet d'école en étant particulièrement attentif aux parcours des élèves, en coordonnant les différents dispositifs d'accompagnement pédagogique.

Il détermine avec le concours de l'équipe pédagogique les grandes orientations de la politique de l'école via le projet d'école (analyse, synthèse et évaluation des indicateurs et des actions) en vue de l'amélioration des acquis des élèves.

Il participe aux différentes réunions nécessaires à ces missions.

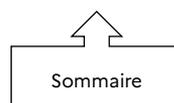
MISSIONS

La gestion de ces écoles implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction dans les domaines administratif, pédagogique et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, de l'organisation et de l'animation du travail en équipe. A ce titre, le projet d'école, dont le directeur est le garant et l'animateur, constitue un levier essentiel pour la conduite, la mise en synergie des différents dispositifs et aides nécessaires à la réussite des élèves.

Une attention toute particulière devra être apportée à la fluidité et à la personnalisation des parcours d'élèves. La prise en charge des difficultés, la continuité des apprentissages seront également à travailler de manière prioritaire.

COMPETENCES ATTENDUES

- manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école, maternelle ou élémentaire, et prendre en compte les spécificités liées au contexte d'exercice sur lequel l'école recrute sa population scolaire
- percevoir les enjeux inhérents au travail en partenariat
- assumer le positionnement institutionnel et l'ensemble des responsabilités liées à la fonction
- posséder de solides aptitudes à la coordination du travail en équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes
- savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion
- maîtriser les outils de pilotage d'une unité éducative : diagnostic, analyse, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, mise en projet, suivi et évaluation d'actions spécifiques...
- témoigner d'une capacité d'engagement pour mettre en œuvre, participer à des actions concourant à la réussite des élèves dans le cadre et le respect des programmes et du socle commun
- faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves en étant attentif à la coordination du travail de l'équipe pédagogique, à la mise en œuvre du projet d'école, à la continuité des parcours de la maternelle au collège
- impulser la mutualisation et la mise en cohérence des outils des élèves et des enseignants
- valoriser l'école, ses actions, les réussites des élèves
- maîtriser les outils informatiques et numériques au service dans les différents aspects : gestion de l'école et intégration dans les projets pédagogiques



DIRECTEUR D'ECOLE REP

PRE-REQUIS

Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée.

CADRE GENERAL

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le directeur exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, et ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires dans une école relevant du dispositif de l'éducation prioritaire renforcée. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

MISSIONS

- Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable
- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP
- Animer l'équipe pédagogique et impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves
- Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le projet de réseau REP
- Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école
- Connaître les dispositifs d'accompagnement
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires
- Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du projet de réseau REP
- Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école
- Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école
- Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du dispositif REP
- Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide
- Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation
- Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école
- Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages
- Représenter l'institution auprès des familles et de la collectivité locale

COMPETENCES ATTENDUES

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires
- Maîtriser les outils informatiques et numériques de la gestion de l'établissement
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées

DIRECTEUR D'ECOLE DE SITE BICULTUREL

PRE-REQUIS

Inscription en cours de validité sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.
Habilitation à titre définitif en langue allemande.

CADRE GENERAL

Les directeurs de sites biculturels sont en charge de l'animation de la réflexion pédagogique concernant l'enseignement de l'allemand et en allemand pour les collègues de l'élémentaire et ceux des écoles maternelles associées dans la mise en œuvre du projet biculturel.

MISSIONS

Assurer le bon fonctionnement du projet biculturel avec l'équipe pédagogique :

- Organiser la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs
- S'engager dans le renouvellement des pratiques et la veille pédagogique : participer aux formations des directeurs des sites biculturels, créer des ressources et accompagner leur mise en œuvre, favoriser l'intégration dans les pratiques de l'école des propositions pédagogiques élaborées en lien avec les conseillers pédagogiques langues vivantes au travers de leur présentation et de leur analyse en Conseil d'allemand, et faire retour au centre transfrontalier, pour mutualisation avec les autres sites biculturels, des résultats de ces travaux
- Accompagner la mise en œuvre des pistes de renouvellement pédagogique en étant invité en classe par les collègues sur le principe des « Hospitationen »

Accueillir les enseignants nouvellement nommés dans l'école :

- Présenter le projet biculturel de l'école
- Présenter les ressources disponibles
- Remettre les documents nécessaires

Accueillir des locuteurs natifs sur les sites biculturels :

- Présenter le projet biculturel de l'école
- Présenter les ressources disponibles
- Remettre les documents nécessaires
- Organiser au cours de la première semaine l'accueil du locuteur natif dans toutes les classes du site selon le principe des « Hospitationen »

Accompagner les locuteurs natifs :

- Observer la pratique et répondre aux questions
- S'assurer de la diffusion régulière des informations utiles en lien avec leurs missions dans l'école
- Organiser et mener des réunions de concertation pour associer les locuteurs natifs à la mise en œuvre du projet biculturel
- Promouvoir la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs
- Prendre en compte et valoriser les apports culturels et les initiatives liés à la présence du locuteur natif dans l'école
- Inscrire les locuteurs natifs à des formations pédagogiques en cohérence avec leurs missions en accord avec l'employeur (mairie)

COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL AIDE HUMAINE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

MISSIONS

L'enseignant ressource des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) intervient au sein du pôle de l'aide humaine de l'ASH (PIAL et hors PIAL).

Placé sous l'autorité de l'IEN ASH du département, ses missions essentielles seront de :

- contribuer à la détermination des PIAL
- être en appui des chefs d'établissement et des IEN des circonscriptions du 1er degré dans l'accompagnement des équipes concernées par l'implantation d'un PIAL
- accompagner l'organisation et la coordination des moyens d'accompagnement dans une organisation plus globale des aides humaines, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques centrée sur le besoin des jeunes bénéficiaires. Dans ce cadre, il apportera son expertise dans l'analyse des notifications de la CDAPH
- conduire des actions de formation inter catégorielles et des expertises sur les missions et la manière de servir des AESH afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves
- contribuer au pilotage des PIAL au niveau départemental (suivi, évaluation) avec le pôle administratif et financier des accompagnants humains. Cette mission est coordonnée par le secrétaire général et l'IEN Ecole inclusive
- participer au réseau ASH départemental et/ou académique et aux formations animées par le CT-ASH académique

COMPETENCES ATTENDUES

- Bonne connaissance de la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap et en particulier de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005
- Bonne connaissance du principe de l'école inclusive en lien avec le cadre réglementaire de la loi de refondation de l'école
- Bonne connaissance du fonctionnement du 1er et du 2nd degrés
- Aptitude à accompagner les enseignants et les directeurs d'école dans la mise en œuvre de parcours scolaires des élèves en situation de handicap
- Aptitude à piloter un projet et à accompagner des équipes
- Aptitude à travailler en interdisciplinarité professionnelle au sein de l'EN et avec les partenaires
- Compétences dans l'usage des outils numériques et de bureautique
- Compétences rédactionnelles et à l'animation de réunions
- Capacités à communiquer aisément avec tous les acteurs du système éducatif et les partenaires concernés
- Méthodologie et rigueur dans la gestion et la présentation des dossiers
- Facilitateur, à l'écoute, en appui et en conseil

Modalité particulière : déplacements dans les établissements scolaires.

COORDONNATEUR SERVICE D'ASSISTANCE PEDAGOGIQUE A DOMICILE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Afin de garantir le droit à l'éducation et à la poursuite des apprentissages, le SAPAD, géré par le pôle éducation des PEP Lor'Est, organise la scolarisation à domicile des enfants et adolescents malades ou accidentés qui ne peuvent être scolarisés en raison de leur état de santé.

Le coordonnateur a la charge d'organiser et de suivre ce dispositif.

Le coordonnateur est sous l'autorité de l'IEN ASH et rend compte de son activité au président des PEP Lor'Est.

Localisation du poste :

Association des PEP Lor'Est – 8 rue Thomas Edison – 57075 Metz

MISSIONS

- Permettre à l'élève malade ou accidenté de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables dans la perspective d'une reprise réussie dans les conditions ordinaires de scolarisation
- Placer l'élève, face aux exigences scolaires, dans une perspective dynamique : les apprentissages peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de l'état de santé
- Mettre en place et organiser le suivi des élèves déscolarisés pour raison de santé (maladie / accident)
- Suivre certains élèves hospitalisés à l'hôpital de Mercy ou à l'UHA de Jury
- Animer le réseau d'assistance pédagogique à domicile
- Gérer et coordonner les dossiers d'aide pédagogique (ainsi que ceux mandatés et financés par les assurances scolaires)
- Favoriser la communication entre les différents acteurs (familles, enseignants, chefs d'établissement, assistantes sociales, infirmières, médecins scolaires, psychologues EN, services hospitaliers...)
- Assurer la coordination entre les services des PEP Lor'Est et de la DSDEN de Moselle
- Préparer, organiser et participer aux commissions médicales
- Rechercher des enseignants volontaires (priorité à ceux de l'élève ou de l'établissement scolaire) et assurer la gestion administrative et des moyens dévolus au service
- Rédiger des ordres de mission des enseignants et suivi des heures effectuées (ainsi que ceux mandatés et financés par les assurances scolaires)
- Organiser la formation et l'accompagnement des personnels engagés auprès des élèves pris en charge
- Concevoir des projets pédagogiques d'aide individualisée avec les différents intervenants
- Favoriser une prise en charge globale de l'élève à besoins particuliers (refus scolaire anxieux/ décrochage)
- Assurer le déploiement des STPR (systèmes de téléprésence) dans le cadre du projet TED-I
- Flécher les élèves ayants ce besoin d'assistance, former les enseignants, organiser la mise en place et le fonctionnement du robot en classe, assurer la communication avec les services de la DANE
- Rédiger des bilans (qualitatifs, quantitatifs, propositions d'amélioration du service)
- Préparer et animer les comités de pilotage (2x par an)

.../...

COMPETENCES ATTENDUES

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs
- Connaître la spécificité de la scolarisation des élèves malades
- Disposer de qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers
- Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication, d'écoute et d'adaptabilité
- Etre capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe notamment en binôme avec l'autre coordonnateur
- Etre capable de discrétion professionnelle
- Etre capable de se rendre disponible et être réactif afin de faire face aux éventuelles
- Maîtriser les outils informatiques (tableur, traitement de texte...)
- Etre capable de se rendre disponible et être réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Mobilité départementale (secteur d'intervention défini)

La durée hebdomadaire de travail est celle fixée en référence aux obligations réglementaires des personnels chargés de fonctions administratives (1 607 heures annualisées).

ENSEIGNANT EN UNITE D'ENSEIGNEMENT POUR ELEVES POLYHANDICAPES

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Interventions dans la classe, hors la classe et en remédiation.

Informations, formations et relation avec les différents partenaires de l'équipe éducative : élèves, enseignants, professionnels du plateau technique de l'IES, parents, autres partenaires (SAPAD, médecin scolaire, professions libérales...)

MISSIONS

- Réaliser un bilan individuel pour chaque élève
- Concerter l'enseignant d'accueil et l'équipe pédagogique de l'école ou de l'établissement
- Établir les modalités d'accompagnement de l'élève
- Élaborer le PPS de l'élève en collaboration avec l'enseignant de la classe et l'équipe pédagogique de l'école ou de l'établissement
- Élaborer le PPI de l'élève en collaboration avec les différents partenaires qui interviennent auprès de l'enfant
- Participer à l'élaboration du PIA à l'IES de Moselle
- Informer sur le handicap les autres élèves de la classe et de l'établissement ainsi que les enseignants d'accueil et l'équipe pédagogique afin de faire accepter la différence
- Favoriser le bien-être de l'élève au sein de la classe
- Aider, former l'enseignant de l'élève et éventuellement l'AESH
- Mettre en œuvre les adaptations pédagogiques (application du tiers temps, LPC, Borel-Maisonny, méthode ALOE, méthode verbo-tonale, LSF), en portant une attention particulière au passage des consignes et utilisation de techniques spécifiques et spécialisées (braille, braille abrégé, braille intégral...)
- Accompagner les groupes autour de l'élève déficient
- Aider à l'autonomie, à l'acquisition méthodologique, la gestion du temps, gestion du matériel, gestion de l'intervention de l'AESH

Projets particuliers spécifiques au handicap :

- Projets artistiques et culturels afin de favoriser l'implicite culturel et de permettre l'entrée dans l'abstraction
- Projets TICE ou autres techniques particulières
- Projets extra-scolaires :
 - Rencontres fraternelles pour permettre à chacun de trouver sa place et rencontres avec des pairs ;
 - Participation à des sorties, notamment à Paris, pour découvrir la culture sourde.

Toutes ces activités d'accompagnement de l'élève déficient nécessitent une cohésion avec tous les membres de l'équipe éducative, pédagogique, thérapeutique, administrative et de direction.

ENSEIGNANT EN HOPITAL DE JOUR

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

MISSIONS

Tâches d'enseignement :

- Assurer la scolarisation, soit en favorisant la constitution de groupes d'enfants dans l'établissement de soins, soit en proposant un enseignement individualisé ;
- Amener chacun des enfants pris en charge à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités ;
- Elaborer un projet scolaire : contrats harmonisant soins et enseignements, cette procédure mettant l'enfant au centre de l'action pédagogique et éducative ;
- Préparation et organisation du suivi scolaire dans le cadre d'intégration dans les écoles ordinaires.

Coordination et concertation :

- Concertation avec les autres personnels de l'établissement pour l'élaboration des projets individualisés ;
- Participation aux réunions des équipes de suivi lorsque les enfants sont intégrés dans les écoles ordinaires ;
- Mise en place, dans une structure pédagogique originale, au bénéfice des enfants, un partenariat actif avec les différents responsables.

COMPETENCES ATTENDUES

Connaissance des besoins particuliers des enfants de l'hôpital de jour

Capacité d'adaptation développée

Sens de l'innovation, de la responsabilité et de l'expérimentation

Bonne connaissance du cadre institutionnel, de la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap

Capacités à travailler en équipe et en partenariat

ENSEIGNANT EN UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE AUTISME

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

L'unité d'enseignement autisme est un dispositif accueillant des élèves ayant un diagnostic d'autisme.
L'unité d'enseignement peut être adossée à un établissement médico-social (SESSAD).

MISSIONS

L'enseignant :

- pilote le projet de l'UE et assure la cohérence des actions des différents professionnels
- partage avec les autres professionnels de l'établissement médico-social un langage et des outils de réflexion communs
- transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent
- réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets
- favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient
- en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'ESMS, est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant
- comme l'ensemble de l'équipe avec qui il partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des parents, respecte le droit au secret et la discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille
- favorise également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il informe et dont il recueille les avis au même titre que le directeur de l'ESMS ou le psychologue

COMPETENCES ATTENDUES

- A une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA)
- Sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux et de soins
- Développe un enseignement expert, spécifiquement adapté aux troubles du spectre autistique
- Est capable d'organiser et animer des formations sur ces thématiques spécifiques

Des compétences de formateur pourraient être un complément apprécié, afin d'assurer des formations et conseils aux enseignants accueillant des élèves porteurs de troubles autistiques en classe ordinaire.

REFERENT POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES 1er DEGRE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

MISSIONS

Dans le cadre de la mise en place du parcours de scolarisation :

- Accueillir la famille de l'élève et l'informer lors de l'inscription dans l'école ou l'établissement
- Organiser l'évaluation des besoins de l'élève en situation scolaire
- Informer l'élève et sa famille des résultats de l'évaluation
- Contribuer à l'élaboration du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- Favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS
- Réunir l'équipe de suivi de l'élève
- Assurer la permanence des relations avec l'élève, sa famille...

Dans le cadre de l'animation de l'équipe de suivi :

- Faciliter la mise en œuvre du PPS
- Procéder à l'évaluation du PPS et de la mise en œuvre du PPS
- Assurer le suivi du PPS
- Informer la CDA de toute difficulté mettant en cause la poursuite du PPS
- Proposer à la CDA une révision de l'orientation avec l'accord de l'élève ou de sa famille

COMPETENCES ATTENDUES

Savoirs :

- Bonne connaissance des dispositifs et procédures de l'Education nationale et des milieux médico-sociaux et médico-éducatifs, ainsi que de la législation inhérente au droit des personnes handicapées
- Bonne connaissance des pédagogies spécialisées et des besoins des enfants et adolescents handicapés
- Bonne connaissance des milieux institutionnels et associatifs liés au handicap

Savoir-être :

- Capacité d'écoute, de communication et de prévention des conflits
- Sens du travail en équipe

Savoir-faire :

- Capacité à organiser un travail administratif, à structurer son action et anticiper les échéances
- Communication avec les familles, conduite d'entretiens et de réunions, capacité à rendre compte
- Gestion de conflit

PROFESSEUR RESSOURCE TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Dans le département, le professeur ressources TND exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN école inclusive dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants. Il travaille en coopération avec le PR TSA. Son action se déploie sur l'ensemble du département. Son bureau est implanté au sein du service école inclusive de Moselle (place Saint Thiebault, Metz).

MISSIONS

Conseil et accompagnement des enseignants :

- Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire
- Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec des TND
- Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage
- Il a pour mission de proposer à l'enseignant de l'élève avec des TND une aide adaptée aux besoins de cet élève
- Il informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative
- Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec des TND

Articulation avec les PCO 7/12 ans :

Dans le cadre des interventions prévues au titre d'un parcours PCO :

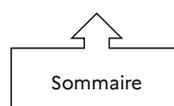
- Il facilite la coordination entre la famille, les professionnels de l'éducation nationale, et les professionnels mobilisés autour de l'enfant
- Il peut participer aux réunions de l'équipe éducative organisées avec les enseignants et les parents
- Il contribue à la mise en cohérence entre le suivi rééducatif et les actions pédagogiques
- Il vient en appui aux enseignants pour leur permettre de renseigner les éléments de repérage dans le livret de parcours inclusif et pour la mise en œuvre des premières adaptations pédagogiques en lien avec la famille

Intervention en formation initiale et continue :

En tant que personne ressource, il peut construire et animer des actions de sensibilisation et d'information, ou être sollicité pour participer à des formations sur les TND inscrites au plan académique ou départemental de formation en lien avec l'EAFC ou dans le cadre de formations d'initiatives locales, sans préjudice des actions de conseil et d'accompagnement des enseignants, missions prioritaires.

COMPETENCES ATTENDUES

- Expérience d'enseignant spécialisé
- Connaissance des élèves avec des TND
- Capacités relationnelles, connaissance approfondie des besoins des élèves avec des TND, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe et à rendre compte, éthique professionnelle, maîtrise des outils numériques, connaissances des ressources existantes pour les élèves avec des TND
- Connaissance des TND et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques



ENSEIGNANT AU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Au sein d'une équipe pluri-professionnelle (éducateurs, éducateurs techniques, psychologue...), l'enseignant exerce ses fonctions sous l'autorité fonctionnelle de la directrice du centre départemental de l'enfance et sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de Montigny-lès-Metz.

Le CDE a pour vocation l'accueil d'urgence de mineurs placés par la justice ou par l'aide sociale à l'enfance. Ces enfants sont en grande difficulté sociale et/ou éducative. Les placements doivent être à court terme et les flux sont constants.

L'école La Colline concerne tous les enfants âgés de 3 à 11 ans admis au CDE de Metz. Elle accueille, de manière transitoire, les enfants pour lesquels une scolarisation dans les écoles de secteur de l'établissement social n'est pas immédiatement envisageable au regard de leur situation. Elle accueille également des élèves en attente d'une place dans un établissement spécialisé (ULIS, IME, DITEP) ou pour lesquels un dossier a été déposé auprès de la MDPH. Le temps de scolarisation dans les classes de l'école La Colline est variable en fonction de la situation de l'enfant. Le rôle de l'école est d'assurer la continuité des parcours scolaires dans leur diversité.

Localisation du poste : Collège Louis Armand - 22 rue de Constantine à Moulins-lès-Metz

MISSIONS

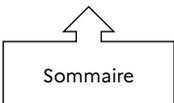
L'enseignant spécialisé apportera son expertise pour l'accompagnement et le suivi scolaire des enfants d'âge primaire admis au CDE. Très majoritairement, il s'agit d'enfants bénéficiant d'une orientation en ULIS, IME ou DITEP (avec ou sans accompagnement humain), d'enfants atteints de TCC, TSA, T21, handicap moteur, touchés par un syndrome d'alcoolisation fœtale, présentant un retard massif de développement...

Scolariser : après un temps d'observation et d'évaluation, l'enseignant élabore une progression des apprentissages sous forme d'un parcours individualisé. L'enseignant sera également une personne ressource dans la compréhension des problématiques relatives aux situations d'apprentissages et participera au choix d'orientation sociale et scolaire de l'enfant.

Evaluer, remédier, conseiller : l'enseignant organise le projet de scolarisation dans la continuité du parcours scolaire de l'élève, le tout dans le cadre des programmes en vigueur. Pour cela, il met en œuvre une démarche d'évaluation des besoins, d'identification des acquis et prend en compte l'évolution des capacités de l'élève en fonction du trouble. Il contribue à construire avec une équipe pluri-professionnelle, une représentation de la situation globale par l'évaluation scolaire de l'enfant. L'enseignant sera à même de proposer des enseignements adaptés aux enfants accueillis au CDE pour lesquels les troubles et l'histoire de vie ne permettent pas, de manière transitoire ou permanente, d'envisager une scolarisation en milieu ordinaire. Ces temps de scolarisation au sein de l'établissement devront permettre la réalisation d'acquisitions dans le domaine scolaire, le développement de la personnalité et la socialisation des enfants accueillis.

COMPETENCES ATTENDUES

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis
- Bonne connaissance des structures et des dispositifs de l'ASH ainsi que des diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Intérêt pour la relation et la communication, esprit d'équipe
- Capacité à organiser son travail en concertation avec ses collègues, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, à mener des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés
- Aptitude à l'évaluation de situations critiques et d'urgence



Sommaire

ENSEIGNANT EN MILIEU PENITENCIAIRE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

L'unité locale d'enseignement du centre pénitentiaire de Metz se fixe 3 objectifs prioritaires quel que soit la population concernée (personnes majeures hommes, personnes majeures femmes, personnes mineures) :

- Permettre à toute personne détenue de préparer au mieux sa réinsertion sociale et professionnelle à travers des projets culturels et l'éducation à la citoyenneté qui doivent s'inscrire dans les contenus d'enseignement
- Assurer l'accès à l'enseignement pour l'ensemble des personnes détenues demandeuses de formation et organiser une offre/des parcours de formation adaptés en accordant une priorité aux personnes détenues mineures, aux personnes en situation d'illettrisme, aux personnes non francophones, aux personnes isolées et aux jeunes majeurs
- Assurer à toutes les personnes scolarisées une validation des acquis sous formes de diplômes, d'attestations ou de certifications d'ordre général ou professionnel

MISSIONS

Sous l'autorité du proviseur de l'unité pédagogique interrégionale et dans le cadre du projet qui fixe l'organisation annuelle du service d'enseignement, le professeur devra mettre en œuvre un enseignement qui vise à la poursuite ou à la reprise d'un cursus de formation ou à la préparation d'un diplôme pour des élèves mineurs ou des adultes.

Il assurera une action pédagogique efficace, prenant en compte les spécificités du milieu pénitentiaire en effectuant :

Des tâches d'enseignement :

- objectif éducatif de soutien à la personne
- objectif de qualification et de validation des acquis
- objectif d'ouverture aux différentes formes d'accès aux savoirs
- mise en place d'une démarche personnalisée (bilan initial, organisation de modules définis dans le temps, évaluation des acquis)
- utilisation de supports motivants pour des personnes incarcérées ayant pour objectif l'acquisition de compétences nouvelles et la perspective de validation des acquis (TUIC, ateliers d'écriture, journaux, théâtre, code de la route, ASSR...)

Des tâches de coordination et de synthèse :

- tenue de documents destinés aux services pénitentiaires, ou de la protection judiciaire de la jeunesse, contributions au suivi par les services pénitentiaires d'insertion et de probation, participation au projet de peine
- actualisation de la composition des groupes scolarisés
- tenue de livrets personnels de compétences

.../...

COMPETENCES ATTENDUES

- expérience confirmée auprès d'adolescents et plus particulièrement d'adolescents en difficulté
- expérience de la formation pour adultes ou dans des établissements identifiés « difficiles »
- autorité naturelle, maîtrise de soi, discrétion, respect du règlement pénitentiaire (consignes de sécurité contraignantes...)
- capacité à prendre de la distance par rapport au profil du public accueilli
- disponibilité, capacité à convaincre, qualités de communication, aptitude au travail en équipe
- capacité d'ouverture aux innovations dans les domaines pédagogiques (pédagogie de projet, du détour...)
- capacité à travailler en partenariat (protection judiciaire de la jeunesse, administration pénitentiaire, intervenants divers...)
- adaptabilité à un milieu spécifique : les séquences d'enseignement s'inscrivent dans des structures souples, évolutives dans le temps et pouvant comporter des prises en charge variables en terme de niveaux d'enseignement et de durée
- compétences en informatique
- aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour restaurer la confiance en soi et favoriser les apprentissages

COORDONNATEUR ULIS SECOND DEGRE

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Dans le cadre législatif et réglementaire de la loi du 11 février 2005, en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- œuvrer à la scolarisation, à l'insertion sociale, à l'acquisition d'une plus grande autonomie personnelle et sociale des élèves accueillis
- consolider et faire acquérir des connaissances, capacités et attitudes en référence au socle commun
- envisager les modalités d'une insertion professionnelle à l'issue du parcours au collège

Elèves de 12 à 16 ans reconnus handicapés essentiellement au niveau des fonctions cognitives du secteur, orientés par la CDAPH de la MDPH, ou présentant des maladies invalidantes :

- issus des ULIS école
- à l'issue d'une scolarisation en IME et en mesure de poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire du second degré
- qui auraient bénéficié d'une scolarisation individuelle en milieu ordinaire et pour lesquels des modalités plus collectives s'avèrent nécessaires sur un dispositif spécialisé

MISSIONS

- Offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités quelle que soit l'origine de leurs difficultés, dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs des instructions officielles
- Assurer en équipe pédagogique l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés des élèves et accompagner les enseignants dans la mise en place desdits parcours
- Veiller à une réelle intégration dans les classes et les établissements des élèves accueillis, dans le respect de leurs besoins spécifiques
- Organiser le temps des élèves dans le respect des projets individuels : enseignements généraux, séquences de sensibilisation aux champs professionnels, participation aux ateliers de la SEGPA s'il y en a une dans l'établissement, stages en entreprise ou dans les établissements partenaires à partir de la quatrième
- Travailler le lien avec les familles

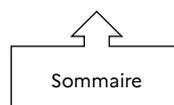
COMPETENCES ATTENDUES

Formation – expérience professionnelle :

- Expérience des élèves handicapés présentant de grandes difficultés cognitives (personnel spécialisé ou en cours de formation)
- Expérience des parcours de formation et de qualification professionnelle (formation initiale, en alternance, continue)
- Expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux
- Compétences pédagogiques de bon niveau
- Capacité à mettre en lien les projets individuels avec les problématiques de la scolarisation dans le second degré
- Maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet
- Capacité à construire des partenariats (équipes pédagogiques, éducatives, de suivi de la scolarisation, conseil pédagogique ; entreprises ; secteurs médico-sociaux, etc...)

Qualités :

- Posséder des capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation
- Dynamisme, esprit d'initiative, engagement



ENSEIGNANT EN SEGPA

DIPLOME REQUIS

CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI ou en cours

CADRE GENERAL

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent au sein d'un collège des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.

MISSIONS

Contribuer au développement d'un collège plus inclusif en :

- diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive
- concevant et mettant en œuvre des modalités de co-enseignement avec les professeurs des lycées et collège (PLC) et les professeurs des lycées professionnels (PLP)
- élaborant des documents fonctionnels visant à partager les informations et stratégies pédagogiques avec l'ensemble des enseignants
- participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif

Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en :

- concevant les projets individuels des élèves de façon à permettre une lecture de l'analyse de leurs besoins et des réponses pédagogiques mises en œuvre
- mettant en œuvre les parcours individualisés des élèves en proposant des réponses souples et évolutives, adaptées à leurs potentialités et à leurs besoins, en vue d'acquérir des compétences scolaires et sociales
- se dotant, en utilisant et en diffusant des méthodes et des outils adaptés
- en définissant des stratégies personnalisées et explicites permettant de remobiliser l'élève et de restaurer une relation positive aux apprentissages
- accompagnant l'élève dans la construction de son projet d'orientation

Exercer une fonction de personne ressource en :

- répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques pour des élèves à besoins éducatifs particuliers
- connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive
- associant les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant
- conduisant régulièrement des actions de sensibilisation ou d'information sur le thème de l'éducation inclusive

COMPETENCES ATTENDUES

- Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les dispositifs d'aides spécifiques et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Connaissance des publics adolescents en difficulté et volonté de s'engager auprès d'eux
- Qualités relationnelles permettant d'instaurer des repères et un cadre structurant
- Connaissance des exigences scolaires fondamentales recouvrant un champ allant de l'école élémentaire au collège
- Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité à engager une démarche de développement professionnel visant à monter en compétences dans les domaines pédagogiques et didactiques

Expérience souhaitée dans l'enseignement auprès d'adolescents rencontrant des difficultés scolaires.